

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>19.04.2024</b>
Thema	<b>Geld, Währung und Kredit</b>
Schlagworte	<b>Nachhaltige Entwicklung</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Motion</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2023</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Geld, Währung und Kredit, Nachhaltige Entwicklung, Motion, 2020 - 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 19.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Finanzmarkt	1
Kapitalmarkt	3
Nationalbank	3
Banken	4

## Abkürzungsverzeichnis

<b>BAFU</b>	Bundesamt für Umwelt
<b>SNB</b>	Schweizerische Nationalbank
<b>FINMA</b>	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>SIF</b>	Staatssekretariat für internationale Finanzfragen
<b>FIDLEG</b>	Finanzdienstleistungsgesetz

---

<b>OFEV</b>	Office fédéral de l'environnement
<b>BNS</b>	Banque nationale suisse
<b>FINMA</b>	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>SFI</b>	Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales
<b>LSFin</b>	loi sur les services financiers

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Geld, Wahrung und Kredit

### Geld, Wahrung und Kredit

**MOTION**  
DATUM: 18.12.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Fabian Molina (ps, ZH) a depose une **motion** pour que **le secteur de l'or en Suisse remplisse son obligation de diligence en faveur de l'homme et de l'environnement**. Le Conseil federal s'est oppose a la motion. Il a precise que les recommandations du rapport sur le postulat 15.3877 etaient en cours d'examen. La motion a ete classee, faute d'etre examinee dans un delai de deux annees.<sup>1</sup>

### Finanzmarkt

**MOTION**  
DATUM: 02.03.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Selon Leo Muller (pdc, LU), la conversion vers une economie durable passe principalement vers des investissements durables qui se profilent comme l'un des principaux leviers de cette transformation. Alors que la Suisse se positionne deja sur le marche prometteur de la finance durable, le parlementaire lucernois a depose une motion pour faciliter les investissements durables. Il a notamment demande au Conseil federal de simplifier l'information et de renforcer la transparence en **ameliorant la base de donnees disponible en terme de finance durable**.

Le Conseil federal, qui a precise qu'un rapport sur la finance durable etait en cours d'elaboration, s'est montre favorable a la motion. Bien que combattue par Thomas Matter (udc, ZH), la motion a ete adoptee a la chambre du peuple par 134 voix contre 52. Seul l'UDC et 1 voix PLR se sont opposees a la motion.<sup>2</sup>

**MOTION**  
DATUM: 02.03.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Hans-Peter Portmann (plr, ZH) considere que la finance a un role preponderant a jouer dans le developpement durable. Il a donc depose une motion pour renforcer **la place financiere helvetique comme pole de reference dans le domaine des placements de fortune durable**. Il demande au Conseil federal d'etablir des mesures pour inciter les etablissements financiers a se tourner vers la finance durable. Il cite notamment des allegements dans l'imposition des produits, dans le droits de timbre, dans l'impot anticipe ou encore dans les successions.

Le Conseil federal s'est montre favorable a la motion. Il a precise qu'un groupe de travail, chapeaute par le Secretariat d'Etat aux questions financieres internationales (SFI), menait deja de nombreuses discussions sur la finance durable. La motion a ete rejetee par 100 voix contre 80 et 5 abstentions. Les voix du parti socialiste (34), rejointes par la majorite des Verts (26), la majorite de l'UDC (39) et 1 voix des Vert'liberaux ont fait pencher la balance. Les arguments de Jacqueline Badran (ps, ZH), qui combattait la motion, ont fait mouche. Elle a pointe du doigt l'absence de definition precise par la FINMA d'un investissement durable, l'utilisation de subventions fiscales pour la finance et l'ecoblanchiment d'argent.<sup>3</sup>

**MOTION**  
DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre du debat sur la finance durable, Nadine Masshardt (ps, BE) a depose une motion qui charge le Conseil federal d'elaborer une **strategie climatique pour le marche financier suisse**. Le Conseil federal s'est oppose a la motion. Il a precise que la revision de la loi sur le CO2 stipulait que les objectifs climatiques, induits par l'Accord de Paris, devaient etre d'abord atteints par des mesures volontaires des acteurs du marche financier. La motion a ete **classe** car elle n'a pas ete traitee dans un delai de deux ans.

**MOTION**  
DATUM: 31.05.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

En s'appuyant sur les declarations du Network for Greening the Financial System, auquel participent la FINMA et la BNS, Adele Thorens Goumaz (verts, VD) a depose une motion qui preconise d'**explicitier le devoir fiduciaire relatif a la prise en compte des risques climatiques**. Elle explique que les risques climatiques sont en fait des risques financiers et que la Suisse se doit d'adapter ses bases legales afin de prendre en compte ces risques dans le devoir fiduciaire. De plus, elle ajoute que le Plan d'action finance durable de la Commission europeenne (CE) prevoit des adaptations dans ce sens et que la Suisse sera obligee de s'adapter afin de garantir, d'un cote, l'equivalence

juridique et, d'un autre côté, l'accès au marché européen.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a indiqué que la thématique de la finance durable faisait partie de son agenda et qu'un groupe de travail interne, mené par le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales, avait été mis en place. En outre, il a précisé que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) préparait un examen de la situation juridique pour les gestionnaires de fortune en Suisse. Selon le Conseil fédéral, cet examen répondra aux préoccupations de l'auteure de la motion.

Au Conseil national, la **motion** a été **adoptée** par 96 voix contre 86 et 3 abstentions. Les arguments de la députée vaudoise ont su convaincre, non seulement, les Verts (29 voix), le Parti socialiste (37 voix) et les Vert'libéraux (14 voix), mais aussi 14 député.e.s du groupe du Centre ainsi que 2 député.e.s PLR vaudois.<sup>4</sup>

#### MOTION

DATUM: 02.06.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le député vert'libéral Roland Fischer (pvl, LU) propose au Conseil fédéral d'**imposer aux investisseurs institutionnels** établis en Suisse **de faire la lumière sur l'impact de leur portefeuille sur le changement climatique**. Ils devraient ainsi publier chaque année les résultats d'une étude de compatibilité de leur portefeuille avec les objectifs de l'Accord de Paris. D'après le député, une telle mesure inciterait les investisseurs institutionnels à adopter des stratégies d'investissement plus respectueuses du climat.

Le Conseil fédéral a préconisé le rejet de la motion. Il a rappelé qu'il avait défini, dans ses lignes directrices sur la finance durable, que l'État ne devait jouer qu'un rôle subsidiaire. En d'autres termes, il préconise l'autorégulation au sein de la finance helvétique. De plus, il a précisé que des tests gratuits et anonymes de compatibilité climatique étaient déjà à disposition des acteurs de la finance. Néanmoins, la publication des résultats devrait demeurer un choix libre, et surtout stratégique, pour les investisseurs. Finalement, il a mentionné la publication du rapport sur le postulat 19.3966. Ce rapport a pour objectif d'établir la compatibilité des flux financiers avec les objectifs de l'Accord de Paris. D'après le Conseil fédéral, une adoption de la motion, avant la publication du rapport, ne serait pas judicieuse.

Au Conseil national, la **motion** a été **rejetée** in extremis par 99 voix contre 88 et 2 abstentions. Les voix du PS (39), des Verts (29) et des Vert'libéraux (14) n'ont été rejointes que par 6 voix du groupe du Centre. Cela n'a pas suffi pour faire pencher la balance.<sup>5</sup>

#### MOTION

DATUM: 12.09.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

La députée Céline Widmer (ps, ZH) a plaidé pour **une politique financière compatible avec les impératifs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance**. Dans sa motion, elle demande au gouvernement d'établir des critères contraignants et ambitieux pour garantir la réputation de la place financière helvétique et la positionner comme référence mondiale dans la finance durable. Pour être précis, elle recommande notamment au gouvernement d'interdire les mécanismes de compensation entre les différents critères, mais également d'envisager un filtrage négatif des portefeuilles en éliminant les investissements et les entreprises qui ne sont pas en adéquation avec les critères établis.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. D'un côté, il a indiqué qu'il avait également l'objectif de renforcer la finance durable sur la place financière helvétique. D'un autre côté, il a pointé les risques d'une mise sous tutelle étatique avec des critères trop rigides, sujets à interprétation et trop complexes. Il a donc préconisé l'utilisation des mécanismes de l'économie de marché pour atteindre les objectifs de durabilité. Finalement, il a mentionné les nombreux travaux en cours comme par exemple le groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique et le rapport sur le postulat 19.3966.

La **motion** a été **rejetée** par 120 voix contre 72 et 2 abstentions. Lors des débats, les arguments de la députée socialiste n'ont convaincu que 5 député.e.s du groupe du Centre, en plus du camp rose-vert.<sup>6</sup>

## Kapitalmarkt

### MOTION

DATUM: 19.03.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin de positionner la place financière helvétique comme leader de la finance durable, Beat Jans (ps, BS) a déposé une **motion** qui charge le Conseil fédéral d'établir un **plan d'action pour une place financière durable**.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion, mais a indiqué qu'il soutenait le postulat 19.3127 qui vise une évaluation de la compétitivité de la place financière en terme de durabilité.

La motion a été **classée**, faute d'un examen dans le délai imparti.

### MOTION

DATUM: 19.03.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le débat sur la finance durable, Cédric Wermuth (ps, AG) a déposé une **motion** qui charge le Conseil fédéral d'établir les bases légales pour **contrôler la compatibilité des produits et services financiers avec les objectifs de durabilité** de l'Accord de Paris.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a indiqué que la révision de la loi sur le CO2 favorisait des mesures volontaires des acteurs du marché financier plutôt qu'un mécanisme légal.

La motion a été **classée** faute d'un examen dans un délai de deux années.

### MOTION

DATUM: 19.03.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Cédric Wermuth (ps, AG) charge le Conseil fédéral d'imposer aux prestataires de services financiers de se renseigner sur la valeur de la dimension écologique dans les profils de risques de leurs clients.

Le Conseil fédéral a proposé au Parlement de rejeter la motion. Il a rappelé que le **critère écologique**, en termes d'**objectifs de placement**, avait été retiré, par le Parlement, de la loi sur les services financiers (LSFin) en 2018.

La **motion** a été **classée** car son examen n'a pas été achevé dans un délai de deux années.

## Nationalbank

### MOTION

DATUM: 25.09.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

La parlementaire Jacqueline Badran (ps, ZH) estime que la Banque nationale suisse ( **BNS**) doit prendre en compte les **objectifs de l'Accord de Paris dans sa politique d'investissement**. La motion s'inscrit dans le débat sur la finance durable. Le Conseil fédéral a recommandé le rejet de la motion. Il a précisé que la politique de la BNS suivait uniquement un objectif de stabilité économique, et non pas des objectifs politiques ou stratégiques. La motion a été **classée** car elle n'a pas été examinée dans un délai de deux ans.

### MOTION

DATUM: 03.05.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Étant donné l'adhésion de la Suisse à l'Accord de Paris, Fabian Molina (ps, ZH) estime que les **liquidités et les placements financiers de la Confédération** devraient être compatibles avec des **flux financiers durables**. En traitant des liquidités et des placements financiers de la Confédération, le parlementaire socialiste pointe du doigt l'absence de stratégie de durabilité de la Banque nationale suisse (BNS).

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a précisé que la BNS n'utilisait pas les liquidités de la Confédération pour financer ses placements. En outre, il a indiqué qu'une gestion des liquidités et des placements financiers de la Confédération par un autre établissement financier entraînerait des coûts considérables vu les intérêts négatifs.

La **motion** a été **rejetée** par le **Conseil national** par 110 voix contre 64 et 2 abstentions. Seul le camp rose-vert a voté en faveur de la motion.<sup>7</sup>

### MOTION

DATUM: 08.06.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que le Conseil fédéral s'est engagé en faveur de la finance durable, notamment à la suite des Accords de Paris, Baptiste Hurni (ps, NE) considère que les **décisions d'investissements de la Banque nationale suisse (BNS)** sont parfois en inadéquation avec l'objectif d'évolution vers une société helvétique à faible émission de gaz à effet de serre. En outre, il précise que la «culture de l'opacité de la BNS» renforce les risques d'une dérive vers des investissements non durables. Afin de répondre à cette problématique, il préconise la **création d'un comité d'éthique**, sur le modèle du fond souverain Norvégien. Ce comité d'éthique n'influencerait pas la politique monétaire, mais pourrait exclure certaines actions, et donc certaines entreprises, du catalogue d'investissements de la BNS.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a brandi l'indépendance de la BNS ainsi que son objectif prioritaire de mise en œuvre de sa politique monétaire. De plus, il a indiqué que la BNS panache ses investissements afin de réduire ses risques, et prend déjà en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'exclure certaines entreprises. Finalement, le Conseil fédéral a adouci son discours et proposé d'intégrer la possibilité de créer un comité d'éthique dans son rapport sur le postulat 20.3012.

La **motion** a été **rejetée** par 116 voix contre 64 et 3 abstentions au **Conseil national**. Seul le camp rose-vert a voté en faveur de la motion.<sup>8</sup>

## Banken

### MOTION

DATUM: 22.09.2021  
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin de concrétiser les engagements de l'Accord de Paris, Fabian Molina (ps, ZH) prêche l'**interdiction de distribuer des dividendes ou de procéder à des rachats d'actions pour les banques et assurances** dont les investissements financiers ne sont pas compatibles avec les objectifs climatiques.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la **motion**. D'un côté, il a mis en exergue les difficultés pratiques pour mettre en application cette mesure. D'un autre côté, il s'est opposé à un régime spécial pour les banques et assurances alors que l'ensemble des acteurs économiques doivent être concernés par les **objectifs de durabilité**.

En chambre, la motion a été **rejetée** par 118 voix contre 66 et 1 abstention. Seul le camp rose-vert a soutenu la motion. Ni le groupe du Centre, ni le parti Vert'libéral ne se sont montrés favorables aux arguments du député socialiste.<sup>9</sup>

### MOTION

DATUM: 12.05.2022  
GUILLAUME ZUMOFEN

Cinq conseiller.ère.s nationaux ont déposé une motion similaire pour **dynamiser les investissements écologiques grâce à une banque publique helvétique**. Concrètement, Gerhard Andrey (verts, FR), Roland Fischer (pvl, LU), Céline Widmer (ps, ZH), Martin Landolt (centre, GL) et Matthias Jauslin (plr, AG) estiment qu'alors que les solutions techniques existent pour répondre au défi du changement climatique, c'est véritablement le financement qui bat de l'aile. Ces cinq conseiller.ère.s nationaux, issu.e.s de cinq partis politiques différents, considèrent qu'une banque d'investissements écologiques permettraient de faire décoller de nombreux projets en Suisse. Alors que la motion n'a pas encore été traitée au Parlement, elle a déjà obtenu un écho certain au sein de la presse helvétique.<sup>10</sup>

1) Mo. 18.4357

2) BO CN, 2020, pp.24

3) BO CN, 2020, pp.22

4) BO CN, 2021, pp.904

5) BO CN, 2022, pp.902

6) BO CN, 2022, 1382

7) BO CN, 2021, pp.771

8) BO CN, 2022, pp.1040

9) BO CN, 2021, pp.1830; BO CN, 2021, pp.1830 s.

10) LT, 12.5.22; TA, 13.5., 14.5.22